



*Communiqué de presse  
Paris, le 18 février 2019*

## **Logement social / logement intermédiaire : de nouvelles actions pour développer et améliorer leur production en Île-de-France**

**Le préfet de région, préfet de Paris, Michel Cadot a présidé jeudi 14 février, la 22<sup>ème</sup> réunion du Comité exécutif (COMEX) Logement réunissant les services de l'État et les partenaires publics et privés du développement de l'offre de logements en Île-de-France.**

L'enjeu de ce Comex est de mobiliser l'ensemble des acteurs qui concourent à la production de logement (aménageurs, promoteurs, bailleurs sociaux, financeurs, etc...) sur les pistes d'actions nécessaires au maintien d'un haut niveau de production de logement en 2019 et dans les années qui viennent sur deux segments en particulier : le logement social et le logement intermédiaire.

En 2018, les objectifs de construction neuve, fixés par le Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (SRHH), ont été atteints (89 200 logements ont été autorisés et 78 400 logements ont été mis en chantier), notamment dans l'unité urbaine du Grand Paris. Pour autant, l'Île-de-France subit une baisse du niveau de production de logements sociaux de l'ordre de 6 %. Cette baisse masque les efforts conséquents sur la production de Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) dont le nombre d'agrément se maintient en 2019. Plusieurs pistes d'actions ont donc été évoquées au cours de ce COMEX.

Michel Cadot a invité les Etablissements Publics d'Aménagement et l'Etablissement Public Foncier de la Région Ile-de-France (EPFIF) à accélérer autant que possible la construction de logements dans les grandes opérations d'aménagement qu'ils conduisent.

Un groupe de travail sur les territoires stratégiques pour le **déploiement du logement intermédiaire sera lancé** dans le cadre de l'Observatoire Régional l'Hébergement et de l'Habitat (ORHH). Il identifiera au printemps 2019 les territoires concernés et fixera les objectifs annuels de production au regard de la caractérisation de l'offre globale mais aussi de la demande potentielle.

Afin de favoriser la production de logements sociaux, **l'Etat et ses partenaires mettront en œuvre une simplification et une accélération des démarches d'agrément et de financement**, pour mieux accompagner l'appareil productif dans sa capacité à dégager les marges nécessaires à la construction neuve et à la rénovation urbaine, notamment à travers les ventes HLM.

Enfin, afin de mieux adapter la production de logements sociaux à la demande exprimée par les franciliens, l'Etat demandera aux bailleurs sociaux **d'intégrer davantage de petites typologies** dans leurs projets, pour améliorer les attributions, et densifier les opérations.

### **Contact presse**

Préfecture de Paris et d'Île-de-France  
01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)  
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



[@Prefet75\\_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)